



## COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

### LE SAVIEZ-VOUS?



Les matières organiques incluent les résidus verts et les résidus alimentaires.



À l'heure actuelle, celles-ci représentent 45 % des matières résiduelles générées par les Montréalais.



Les matières organiques servent à produire du compost.

L'arrondissement de Saint-Laurent offre une collecte des matières organiques aux immeubles résidentiels de **8 logements et moins** à l'aide de bacs bruns et de bacs de comptoir.

#### Pourquoi une collecte des matières organiques?

- Pour diminuer la quantité de matières envoyées aux sites d'enfouissement.
- Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Pour produire du compost pour enrichir les sols.

#### Quelle est la fréquence des collectes?

- Une collecte des matières organiques par semaine selon le secteur.
- Une collecte des déchets **toutes les deux semaines** selon le secteur.

**Le dépôt de matières organiques dans les bacs de déchets est interdit pour les immeubles où la collecte des matières organiques est offerte.**



### MATIÈRES ACCEPTÉES

#### Aliments

Fruits et légumes (crus, cuits, avariés)  
Poisson et fruits de mer (arêtes, peau)  
Viande et volaille (os, gras)  
Oeufs et coquilles  
Produits laitiers solides (fromage, beurre, yogourt)  
Produits céréaliers (pains, céréales, pâtes, riz)  
Noix et écales  
Desserts et sucreries  
Épices et fines herbes  
Résidus de thé, de tisane ou de café  
Sauces et vinaigrettes

#### Papier et carton souillés

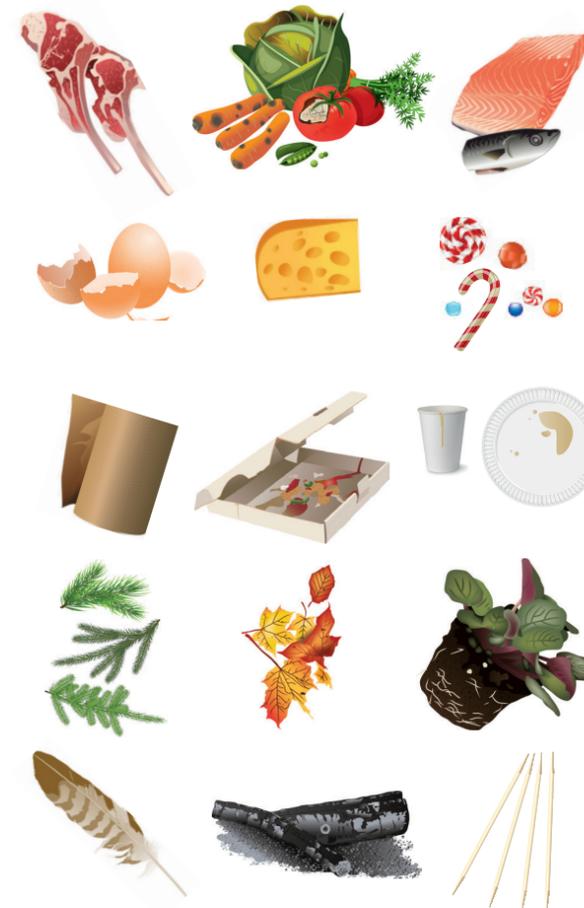
Nappes, serviettes de table  
Boîtes à pizza  
Mouchoirs de papier, essuie-tout  
Vaisselle en carton

#### Résidus verts

Feuilles mortes  
Branches de conifères  
Rognures de gazon  
Résidus de désherbage et de jardinage

#### Autres

Cheveux  
Cendres froides de bois non traité  
Cure-dents et bâtonnets en bois  
Poils d'animaux et plumes



### Que deviendront les matières organiques?

Elles seront acheminées vers un centre de traitement pour produire du compost, un engrais naturel. Celui-ci sera utilisé par la Ville et distribué gratuitement aux citoyens lors des journées de distribution de compost.

### Comment participer à la collecte?

À la maison, déposez les matières organiques dans le bac de comptoir. Puis, transférez les matières pêle-mêle, sans sac de plastique, dans le bac brun extérieur.

Dans le cas de résidus verts excédentaires (feuilles, résidus de jardinage), il est possible d'utiliser des contenants rigides ou des sacs de papier et de les placer à côté du bac brun pour la collecte.

C'est grâce à votre appui que Saint-Laurent est devenu un meneur en développement durable. Ainsi, votre participation à cette collecte est essentielle afin de poursuivre nos efforts communs pour une gestion responsable des matières résiduelles. Ensemble, nous pouvons faire beaucoup pour protéger l'environnement. Chaque geste compte pour rendre notre arrondissement encore plus vert!

### MATIÈRES REFUSÉES

Sacs de plastique  
Sacs de pellicule compostable  
Couches et produits sanitaires  
Litière pour animaux  
Matières recyclables  
Matières destinées à la collecte des déchets  
Résidus domestiques dangereux (RDD)  
Branches de feuillus



### Renseignements

[ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/matieresorganiques](http://ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/matieresorganiques)

☎ 514 855-6212

Facebook /ArrSaintLaurent

YouTube /MTLsaintlaurent